



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3330

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon - Exercice 2011

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguët, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagonne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3330**

commission principale : développement économique

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon - Exercice 2011**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du Conseil du 4 novembre 2002.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat d'affermage de 10 ans (2007-2016) par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL).

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2011, comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2011 :

		2009	2010	2011	Variation 2010-2011 (en %)	
					En %	Tendance
Indicateurs d'activité	nombre de manifestations	332	350	388	+ 11 %	↗
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 224	1 985	2 438	+ 23 %	↗
	Nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	483	417	541	+ 30 %	↗
	taux d'occupation	+ 25 %	22 %	27 %	+ 5 %	↗

Indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisés (en k€)	16 640	15 855	20 860	+ 32 % par rapport à 2010 et légèrement supérieur au prévisionnel d'origine	↗
	charges d'exploitation (en k€)	15 075	14 222	17 748	+ 25 %	↗
	résultat d'exploitation réalisé (en k€)	1 565	1 633	3 112	A presque doublé par rapport à 2010 et écart positif d'1,2 M€ par rapport au prévisionnel d'origine	↗
	redevance (en k€)	1 625	1 665	1 971	+ 18 % par rapport à 2010 et + 230 k€ par rapport au prévisionnel d'origine	↗
	résultat net de la délégation (après redevance, en k€)	127	160	933	Multiplié par plus de 5 par rapport à 2010 et écart de + 550 k€ par rapport au prévisionnel d'origine	↗

L'année 2011 est la cinquième année d'exploitation du site. Les indicateurs d'activité et financiers sont en progression par rapport à 2010 et sont supérieurs au budget prévisionnel d'origine annexé au contrat de délégation de service publique (DSP).

Le tourisme d'affaires reste largement prépondérant dans l'activité (95 % du chiffre d'affaires). Il renoue avec la croissance après 2 années de crise. L'activité dite "corporate" demeure cependant incertaine car le contexte économique difficile actuel impacte les budgets dédiés à l'organisation d'événementiels d'entreprises. L'activité spectacle représente quant à elle 5 % du chiffre d'affaires.

GLECCCL a accueilli davantage d'événements en 2011 par rapport à 2010 et leur envergure est plus importante (en termes de nombre de mètres carrés loués, de nombre de participants, etc.). Le chiffre d'affaires atteint 20,8 M€, en hausse de 32 % par rapport à 2010 (seconde année de crise) et supérieur de + 70 K€ par rapport aux estimations du budget prévisionnel annexé au contrat de délégation.

Les charges sont en hausse par rapport à 2010 (+ 25 %). Presque les trois-quarts de cette augmentation sont liés à l'augmentation des charges directement liées au chiffre d'affaires.

La progression des charges reste moins rapide que la hausse du chiffre d'affaires, ce qui permet à GLECCCL de quasiment doubler son résultat d'exploitation. Il représente 15 % du chiffre d'affaires contre 9 % au budget prévisionnel initial.

Le résultat net est multiplié par plus de 5, il représente 4 % du chiffre d'affaires (contre 2 % prévu au budget prévisionnel) et atteint 933 k€.

En 2011, le délégataire a investi 319 k€ (contre 122 k€ en 2010). La hausse d'activité permet à GLECCCL de réaliser de nouveaux investissements.

Les dépenses engagées et facturées enregistrées au titre des travaux de gros entretien et de renouvellement (GER) représente 238 k€. Le solde de la provision à reporter en 2012 est de 96 k€. La maintenance représente 686 k€.

GLECCCL développe une politique en matière de développement durable et suit un certain nombre d'indicateurs. Il s'est engagé dans la démarche de certification ISO 14 001.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- l'activité en 2011 a profité d'une reprise d'activité après 2 années moins performantes,
- le chiffre d'affaires augmente de 32 % et est supérieur de + 70 k€ par rapport au plan d'affaires initial. Les résultats d'exploitation et résultat net sont également en progression et sont supérieurs au budget prévisionnel,
- le délégataire assure ses obligations d'entretien du bâtiment.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL le 16 octobre 2012. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 16 octobre 2012, comme ci-après annexée ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2011 produit par la société GL Events Cité Centre des congrès de Lyon au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.